

Ce héros, honorables messieurs, ce fut la Grande-Bretagne.

Et nous de la province de Québec, pendant que nos deux mères-patries, l'une supportant l'autre, face à la barbarie, preux chevaliers de la justice et du droit, défendent de leur sang confondu la vie des petits peuples et la liberté du monde, nous, dis-je, de la province de Québec nous resterions insensibles à ce spectacle?

Non, jamais!!

J'aurais voulu que vous fussiez témoins, comme moi, des assemblées patriotiques tenues dans toutes les parties de ma province par l'honorable M. Casgrain et les autres ministres de Québec! Vous eussiez lu dans l'attitude des foules et entendu, dans leurs réponses chaleureuses aux appels de ces ministres comme d'ailleurs des chefs libéraux qui ont généreusement participé à ces démonstrations populaires, la réponse non équivoque de la population de ma province.

Et si vous voulez que j'aie au-dessus des foules chercher les témoignages de ceux qui ont la mission et l'autorité de les conduire, écoutez cette belle leçon de patriotisme éclairé et généreux, encore tout fraîchement tombée des lèvres de l'archevêque catholique de la cité de Montréal. Et pour qu'elles soient bien comprises de tous, dans cette Chambre, je lirai aussi en anglais les paroles de cet homme remarquable, de cet éminent prélat:

Sa Grandeur a rappelé à ses ouailles que l'Angleterre est entrée dans le conflit pour venger les droits sacrés qui ont été foulés aux pieds par l'envahisseur allemand.

Elle a rappelé aux Canadiens-français qu'ils avaient vu avec angoisses et regret la défaite de la France en 1871. Elle leur a dit qu'il pouvait constater avec orgueil que, bien que la France combatte aujourd'hui le même ennemi, d'autres nations luttent à ses côtés—la Russie, l'Italie et la Belgique, mais surtout la puissante Angleterre. Quand l'Angleterre décida de jeter le poids de son épée dans la balance de la Justice, il était du devoir du Canada de s'unir à elle. "C'est une obligation sacrée que nous avons contractée envers le pays qui nous a donné notre liberté et qui tente d'écraser celles qui menacent la liberté du monde. Le fait que l'Angleterre n'était pas préparée pour la guerre prouve d'une manière incontestable qu'elle n'avait pas l'intention de la provoquer. Cependant elle n'a pas perdu de temps et elle s'est élancée à la rescousse de la Belgique et de la France, et le plus noble des devoirs que, nous, les Canadiens et les Canadiens-français, ayons à remplir, c'est de coopérer le plus activement possible en fournissant des hommes et de l'argent et en faisant en sorte que la Grande-Bretagne puisse sortir de cette guerre sans une tache à son blason impérial et avec son ancienne puissance, propre à faire le bien dans tout l'univers, de plus en plus forte et de plus en plus souveraine. Nous ne sommes pas un pays neutre, a ajouté l'archevêque, et comme partie de l'empire qui répand

à profusion la gloire et la liberté, nous devons coopérer avec l'armée anglaise en France, afin d'assurer le triomphe de la liberté de la Belgique et pour rendre complète la victoire de notre drapeau. Quelle serait notre destinée si les Allemands prenaient pied ici? Si la Grande-Bretagne était vaincue, les Allemands se rendraient les maîtres du Saint-Laurent. S'élevant à la plus haute éloquence, Mgr Bruchési a dit: "Compatriotes canadiens-français, personnellement je ne veux pas être un citoyen allemand", expression qui a provoqué de chaleureux applaudissements.

Je termine par un vœu. Quand le soleil de la victoire poindra enfin à l'horizon, ses rayons bénis éclaireront, dans les champs de Belgique et de France, d'innombrables tombes où gisent côte à côte des milliers de soldats anglais et français, des milliers d'enfants de ce sol, de toutes races et de toutes croyances. Puisse le pieux souvenir de leurs morts toujours rapprocher les vivants!

Honorables messieurs, j'ai l'honneur d'appuyer l'adresse en réponse au discours du Trône.

L'honorable M. BOSTOCK: Permettez-moi de féliciter les honorables proposeur et secondeur de l'adresse en réponse au discours du Trône des éloquents discours qu'ils ont prononcés cet après-midi. Le proposeur de la réponse est un ancien parlementaire et est connu de tous les membres de cette Chambre comme un orateur de talent. Je regrette que ma connaissance imparfaite de la langue française ne m'ait pas permis d'apprécier, comme il le mérite, le discours éloquent de l'honorable sénateur qui a secondé la motion; mais je le félicite sincèrement du discours qu'il a fait cet après-midi.

Depuis la fin de la dernière session, le gouvernement a ajouté quatre membres au Sénat, mais il y a quelques autres vacances à remplir. Il semble que le gouvernement n'est pas pressé de remplir ces vacances comme nous avons cru, à un certain moment, qu'il les remplirait. Il ne croit pas, — ou au moins mon honorable ami le leader du gouvernement dans cette Chambre, ne croit pas que la majorité des membres de cette Chambre désire autant la nomination de nouveaux sénateurs que l'un de ses collègues a exprimé le désir dans un discours prononcé à la dernière session.

A cette occasion, il a dit que le Sénat constituait un grand obstacle pour le gouvernement et paralysait les efforts qu'il faisait pour mettre à exécution ses projets. J'espère que le gouvernement pourra remplir le reste des vacances créées dans cette